

K2L SANTE,
Garanties santé
haut de Gamme,
Tarifs Compétitifs

L'ASSOCIATION K2L
réunit les anciens salariés de
l'aérien et de l'aéronautique à la
recherche d'une
couverture santé
avec le meilleur rapport
qualité/prix possible.

Des couvertures médicales
d'un très bon niveau,
des tarifs maîtrisés et
une gestion efficace
sont les critères d'exigence
de l'ASSOCIATION K2L.

La protection de nos adhérents
nous tient à cœur !



Pour Plus d'information
Contactez-Nous

K2L SANTÉ
15, rue d'Hauteville - 75010 Paris

Téléphone : 01 55 32 33 33
Email : Contact@k2l-sante.fr

Extrait du règlement

Règlement complet disponible sur <https://k2l-sante.fr/>

K2L SANTE organise une opération de parrainage.
Cette opération de parrainage est ouverte à tous les adhérents/souscripteurs K2L SANTE.

L'offre de parrainage est soumise à la réception par K2L SANTE par voie postale (à l'adresse susmentionnée) ou électronique (selon le mode de communication utilisé) du bulletin de parrainage dûment complété. Le Parrain est un adhérent / souscripteur K2L SANTE disposant d'un contrat actif au moment de la demande de parrainage. Le Parrain et le Filleul ne peuvent en aucun cas être la seule et même personne. Le Filleul doit être un nouveau client pour K2L SANTE (il n'a jamais bénéficié de contrat K2L SANTE actif par le passé en tant qu'adhérent / souscripteur, assuré ou ayant droit). Un même Filleul donne lieu à une seule attribution d'une seule dotation. Le Parrain ne peut recevoir qu'une seule récompense par Filleul. L'attribution des récompenses est effective à la date d'effet des garanties du Filleul. Pour donner lieu à dotation, l'adhésion du Filleul doit être acceptée par K2L SANTE c'est-à-dire matérialisée par l'envoi au Filleul d'un certificat / attestation d'adhésion ou de ses conditions particulières. Aucune demande de parrainage reçue plus de 60 jours après la demande d'adhésion / de souscription du Filleul ne pourra être prise en compte.

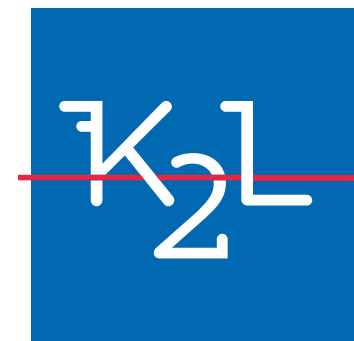
Protection des données à caractère personnel :

Toutes les informations collectées dans le bulletin de parrainage sont enregistrées par AFL CONSEIL, responsable du traitement. Elles sont indispensables pour traiter la demande de parrainage. Les données recueillies sont conservées de manière sécurisée pour la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Elles sont susceptibles de faire l'objet de transferts en Union Européenne et hors de l'Union Européenne. Ces transferts sont encadrés par des règles de protection et de sécurité des données. Une information sur les données transférées ainsi que sur les destinataires sera fournie sur simple demande auprès d'AFL CONSEIL à l'adresse suivante : 15, rue d'Hauteville-75010 Paris.

Le Filleul et le Parrain disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de suppression, d'opposition pour motif légitime, d'un droit à la portabilité de leurs données, du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel après la mort, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Pour exercer un ou plusieurs de ces droits, il convient d'adresser la demande, accompagnée d'une pièce justificative d'identité, au Délégué à la protection de données d'AFL CONSEIL soit par courrier à l'adresse postale suivante : 15 rue d'Hauteville 75010 Paris, ou à l'adresse mail suivante : contact@k2l-sante.fr

En cas de réclamation relative au traitement des données personnelles, il convient de contacter la Commission Nationale Informatique et Libertés sur son site internet www.cnil.fr.

AFL CONSEIL, S.A.S.U, au capital de 187 000€ - RCS Paris 493905723- Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 08041600 (www.orias.fr).
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution-4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



BULLETIN DE PARRAINAGE

RECOMMANDEZ
K2L SANTE
À VOTRE ENTOURAGE
POUR PROFITER
DE L'OFFRE DE PARRAINAGE



JE RECOMMANDE K2L SANTÉ

✈ Des assurances santé **HAUT DE GAMME**

✈ Des renforts **NON RESPONSABLES**

✈ Des tarifs **COMPETITIFS**



JE PARRAINE UN ADHÉRENT



JE REÇOIS UN CHEQUE CADEAU
DE 100€ PAR FILLEUL



COMMENT PARRAINER UN FILLEUL

Par courrier : en envoyant le bulletin
de parrainage au
15, rue d'Hauteville - 75010 PARIS

Par mail : en envoyant le bulletin
de parrainage à
contact@k2l-santé.fr

BULLETIN DE PARRAINAGE

LE PARRAIN

NOM, Prénom _____

Numéro d'Adhérent K2L SANTÉ _____

Adresse _____

Numéro de Téléphone _____

Adresse Email _____

LES FILLEULS

NOM, Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Numéro de Téléphone _____

Adresse Email _____

NOM, Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Numéro de Téléphone _____

Adresse Email _____

NOM, Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Numéro de Téléphone _____

Adresse Email _____